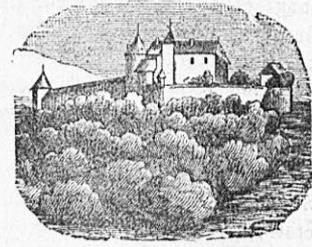




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 > 6 mois, > 2 50
 Etranger : 1 an, Fr. 8 —
 > 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE
 Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4⁴³ 10⁵²

BULLE, le 12 mai 1899.

LA DÉMOCRATIE

Il y a quelque trente ans, ce mot avait le don d'évoquer, en certains milieux, tout un lugubre cortège de bonnets phrygiens, de piques ensanglantées dans un ramassis de soudards loqueteux, hurlant des chants révolutionnaires, aux lueurs de l'incendie, à l'orgie du pillage, pendant que sur une barricade flottait à tous les vents une grande loque rouge, emblème de la cause des désespérés et des miséreux.

Cette parole, disons-nous, qui représente partout l'idée envahissante du jour, l'idée victorieuse, qui, avec les vrais amis et malgré les faux frères, — ils sont légion, — dominera demain, longtemps combattue par les réactionnaires de tout acabit, observée avec défiance par le libéralisme bourgeois de 1830, renferme, dans son essence, pour nous Suisses particulièrement, ce que le passé nous a légué de bon, qui s'amalgamera à ce que l'avenir nous réserve de juste et de logique, dans le vaste champ qui s'ensemence et qui, parmi de l'ivraie, donnera une certaine part de bon grain.

La démocratie n'est pas le jacobinisme étroit de 1793, dérivé compréhensiblement naturel de la grande révolution, qui, dans la vitesse acquise et longtemps comprimée, brisant soudain tous les obstacles, dépassa le but, laissant néanmoins, sur le parcours naturel que lui avait tracé la Providence, toute une sève vigoureuse, tout un monde de théories neuves et applicables, d'où sortit le nouveau système politique, anathématisé d'abord, accepté ensuite par la force même des circonstances : le droit prima la force.

La démocratie n'a que peu de commun avec les idées libérales de 1830, replâtrage grotesque de vernis républicain sur l'habit à queue de l'ancien régime, dissimulant mal la décomposition aristocratique non achevée, qui, en glissant au

tombeau, léguait à son héritier les mourants parfums de ses cheveux poudrés.

Ce n'est pas non plus la haute bourgeoisie gloutonne, ni le communisme utopique des Blanc et des Blanqui, unis un instant au pied des barricades de tous les pays, qui poussèrent aux armes les prolétaires, faisant miroiter à leurs yeux de mensongères espérances et, une fois le succès obtenu, oublièrent leurs promesses, plantant à leur sort les petits qui les avaient hissés sur le pavois, dans les entailles du sabre et les éclats de la mitraille.

La démocratie, la vraie, celle de réelle actualité, ne fut pas toujours celle tant vantée de l'Amérique du Nord, qui, à tort et à raison, a fait une guerre d'extermination aux malheureux Indiens, légitimes possesseurs du sol, et qui, quelques années plus tard, au nom de l'humanité, arrachait une paille dans l'œil de sa voisine, l'Espagne, tyrannique aussi à l'égard de ses colonies, qui a vu ses torts redressés en subissant la loi du plus fort, par ceux-là même qui, chez eux, avaient commis le plus d'atrocités.

Elle n'a rien à voir non plus dans tous ces pays sud-américains, parés outrageusement de ce beau mot, se débattant dans les transees perpétuelles de l'anarchie, renversant aujourd'hui un tyran pour le remplacer par un autre demain.

Sont-ils davantage des démocrates les tripoteurs de décorations; les sénateurs, députés, ministres mêlés à la débâcle du Panama, qui sèment le scandale et la honte, et qui excitent à l'extermination d'une race, parce que, dans cette race, il y a des financiers trop riches et des personnalités compromises dans de vilaines et interminables affaires, où, à la fin, le ridicule finit par coudoyer le tragique?

La démocratie qui s'annonce, celle que nous ne verrons peut-être pas, qui servira de base à une société mieux organisée et moins égoïste, ce sera l'union de tous pour le bien général; ce sera l'action cohésive et coercitive de toutes les bonnes

volontés, qui, quoique divergentes d'opinion, avanceront les yeux fixés au même but, qui est d'apporter un remède à la crise d'une société, en haut, assoiffée d'or et de jouissances, trop pétrie d'égoïsme et, en bas, excitée, haineuse, croyant dans un grand cataclysme trouver un remède à tous ses maux : il est plus facile de détruire que d'édifier, et les masses, d'accord pour monter à l'assaut et tout bouleverser, pourront-elles ou sauront-elles, après la tempête, remplacer, sur des fondements solides, l'édifice renversé au choc de l'ouragan populaire?

L'idée démocratique nouvelle qui monte insensiblement, portée sur les ailes de la justice, sera noble, généreuse, pacifique. Noble, en ce qu'elle prendra son bien là où il se trouve, ce bien viendrait-il de Rome, d'une encyclique *Rerum Novarum*, de cette autorité dont personne ne peut discuter la haute influence morale, et que le penseur voit à maintes reprises s'interposer entre le bourreau et la victime. Elle entendra les justes réclamations qui viennent d'en bas, étudiera les droits des humbles, mettra le holà à l'exploitation du gros, y interviendra énergiquement, préparera l'assurance ouvrière obligatoire, non seulement par des encouragements, mais par son appui financier, résolvant ainsi, d'un coup de main magnifique, la question de vie, aux légions des travailleurs, dont l'œuvre collective a entretenu la prospérité dans l'Etat, et qui maintenant abordent le seuil de la vieillesse, aux prises avec la misère, souvent injuste et imméritée.

Elle se montrera généreuse, la démocratie de demain, en ce qu'elle sera pratique, abolissant les dépenses inutiles et luxueuses qui ne profitent qu'aux favorisés, au détriment de la majorité laborieuse; son palais sera comme de cristal; on apercevra tout du dehors; il n'y aura plus d'entrées ni d'issues secrètes, à l'usage du servilisme et de la corruption, des tenants et aboutissants qui, ne faisant rien, ne produisant rien, comme des

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 6

Le Crime des Sapineaux.

UNE ERREUR JUDICIAIRE
PAR G. DUCEUR

Et Gottfried Moelly se mit en campagne. Il connaissait tout le monde, vieux et jeunes, hommes et femmes. Le meurtrier n'était pas à Lausens. Il croyait en être parfaitement sûr. Etait-ce alors quelqu'un d'une localité voisine?

Justement, à mi-chemin de Précourt, dans un petit ravin ombragé d'arbres fruitiers, presque vis-à-vis de la maison habitée par la veuve Blanchod et ses enfants, demeurait un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, bâti à chaux et à sable, bien rablé, les bras fins mais solides et la tête un peu grosse, aux traits décelant une virile énergie. Il s'appelait Robert Paraud.

Son père était mort depuis longtemps. Mauvais caractère, adonné à la boisson, il avait rendu profondément malheureuse la femme qui avait accepté de partager sa vie. Après cinq ans de mariage, la mère de Robert devenait veuve, n'ayant plus que ce garçon.

Elle avait perdu deux autres enfants qu'une épidémie de fièvre scarlatine avait emportés. Elle aurait pu convoier un secondes noces, car elle avait encore quelques biens, leur maisonnette, des bonts de champs et de prés, trois à

quatre mille francs environ. Mais la brave femme préféra renoncer aux joies de l'existence à deux, qui pour elle avait été saturée de pleurs amères, et se consacrer à son cher Robert, qu'elle éleva à sa manière tant bien que mal, toutefois avec beaucoup d'affection.

Et pendant que la mère besognait toujours, lui, le petit, pieds nus, calotte souvent déchirée et cheveux au vent, courait par les chemins, dans les bois, grimpait sur les arbres et bravait les mauvais temps. Sa peau brune, comme martelée sur un enclume, résistait aux morsures des bises. Il se hasardait aux endroits les plus périlleux. Se nourrissant un peu à la diable, habillé de même, ou eût dit, à le voir, qu'il appartenait à l'une de ces bandes de rôdeurs dont les charrettes à toile blanche sillonnent encore les vallées jurassiennes.

Nature sauvage par tempérament et par genre de vie, aimant la solitude, ce qui est assez rare chez l'enfant, abandonné à ses instincts, Robert Paraud poussa comme une folle avoine sans s'inquiéter autrement des êtres vivants à côté de lui. Lorsqu'il fallut fréquenter l'école, il y alla parce que sa mère lui avait commandé d'y aller. L'hiver, il obéissait sans trop murmurer; mais l'été, ah! non, il ne s'y rendait pas volontiers. Aussi faisait-il souvent l'école buissonnière; toutefois, si sa mère lui adressait un reproche, il promettait sincèrement de ne plus recommencer.

Ce n'était cependant pas un méchant garçon. Au contraire, il était bon; seulement sa bonté avait de trop rares occasions de se manifester. Tandis que la mère travaillait à la journée, chez les paysans de Précourt,

Robert passait la meilleure partie de son temps en pleine forêt, où il ramassait du bois mort tout en écoutant chanter les oiseaux, qu'il reconnaissait à leur voix.

Rencontrait-il un garde-forestier ou un braconnier? Il l'accompagnait sans gêne ni fatigue, lui posant question sur question et ne s'en séparant qu'à la tombée de la nuit. L'automne était pour lui la saison la plus agréable. Il raffolait de la chasse, du braconnage. C'était fini, il ne pouvait, ne pourrait jamais y renoncer. Le rêve de sa jeune vie, son ambition suprême résidait dans la libre possession d'un fusil. Il y pensait le jour, il y songeait la nuit. Un fusil, n'importe lequel, pourvu qu'il lui soit possible de tuer un animal, un lièvre ou une grive, ou bien une envolée d'oiseaux quelconque.

Le moment le plus difficile fut l'époque où il fit son instruction religieuse. Ça l'ennuyait, ces leçons; car, pendant que le pasteur parlait du respect que l'on doit aux magistrats et de l'obéissance aux lois de son pays, Robert ébauchait, pour le lendemain, le plan d'une longue course à travers la montagne, du côté du nord. On l'admit quand même à la Sainte-Cène. Ce jour-là, un air sérieux était empreint sur sa physionomie. On aurait pu croire que son caractère s'humanisait.

Deux ou trois ans après, sa mère mourut. Un chaud et froid l'enlevait en quelques semaines. Le jeune homme, qui était dans sa dix-neuvième année, resta seul. D'abord, il fut tenté de vendre sa maison et quelques lopins de terre que lui avaient laissés ses parents. L'Amérique et ses vastes plaines l'attiraient. Mais, réflexion faite, il ne voulut pas quitter son pays, pas même sa petite vallée,

ille, rue de Gruyères.

et -couverture
Bulle.

ouverture en tous genres.
plomberie, etc.
Prix modérés.

ent et or.

MORAT

liqueurs fines.

ins d'Arbois.

cent. le litre.

AGERES

et germination : Trèfle
ence, fenasse, raygras, from-
pois, chanvre du pays et de

quantité.
D, 38 GRAND'RUE
BULLE

ment.

par mois, suivant l'achat.
: métal, argent et or, depuis
ie, pendules en tous genres,
s 2 ans.
broches, boucles d'oreilles, etc.
ous genres, depuis 16 à 100 fr.
ers, épiciers, etc. — Catalogue

re machine la Silencieuse, ga-

rès élégant : 90 fr.

> 130 >

> 140 >

choix de fourneaux-potagers
pour repasseuses. Calorifères
Catalogue à disposition.
tables rondes et carrées, com-
et fauteuils, etc. Articles de

es.

illions, sur demande.

gard 45, Fribourg.

AZ

parés avec les plantes
la Nature sont actifs,
oi est sans danger.

Fl. Fr. 1 — et 2 —

c, perte d'appétit.

Fl. Fr. 1 — et 2 —

ons, sang malade.

Fl. Fr. 1 — et 2 —

lie de poitrine.

Fl. Fr. 1 — et 2 —

es couleurs, lassitude.

Fl. Fr. 1 — et 2 —

entre

COELOCHE

bébés.

50

BULLE :

DES FUMÉES

borax ni salpêtre. Seulement

aité, provenant tous les jours

moir. Prix réduits jusqu'au

10 kg. 100 kg.

ien mélangé 12.90 125.—

4 kg. 10.90 104.—

extra tendres

11.90 115.—

isse ni os 13.80 134.—

10.40 99.—

ati par 11.20 108.—

NGER, Boswil.

GER, Rapperswil.

OCOLAT
SUCHARD
AO SOLUBLE
CELLENTE QUALITE
PRIX
MODERES
SE TROUVE
PARTOUT.

sanguines, attirent tout à eux, le meilleur du sang du pays, pendant qu'une foule de réformes et de créations s'imposent d'urgence.

Quand nous disons généreuse, elle comprendra que ceux qui l'ont formée ne sont pas des sujets, des esclaves, mais ses maîtres avec droit au contrôle, car, dès aujourd'hui déjà, en notre libre Suisse, qui a vu éclore les premières idées démocratiques, le temps de l'exclusivisme odieux devait être passé, du favoritisme éhonté, qui traite certaine caste d'hommes en parias, devant qui se ferment systématiquement les portes de toutes les faveurs. Une démocratie n'est plus digne de ce nom quand ses bienfaits pleuvent aveuglément du même côté et que d'autre part, à l'instar d'une marâtre rancunière, il n'y a qu'éloignement, écartement injuste de la chose publique.

(La fin au prochain numéro.) J. M.

CONFÉDÉRATION SUISSE

XIV^e cours normal suisse de travaux manuels. — Du 10 juillet au 4 août 1899 aura lieu, à Schaffhouse, le XIV^e cours normal suisse de travaux manuels.

Ce cours a pour but de faire connaître la valeur toujours plus évidente des travaux manuels considérés en eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres branches d'enseignement; de mettre à même les instituteurs de donner cet enseignement d'une manière méthodique; de fournir des renseignements pratiques sur l'organisation d'ateliers scolaires, sur l'outillage et les matières premières.

L'enseignement, qui sera donné en français et en allemand, comprendra les branches suivantes :

- 1^o Cours élémentaire;
- 2^o Cartonnage;
- 3^o Travaux à l'établi;
- 4^o Sculpture en coches et en champlevé;
- 5^o Modelage;
- 6^o Cours spécial pour la confection d'objets se rapportant à l'enseignement intuitif.

Les instituteurs qui désirent suivre ce cours devront adresser leur demande avant le 15 mai, à la direction de l'instruction publique du canton de Schaffhouse, ainsi qu'au département de l'instruction publique de leur propre canton. Les inscriptions indiqueront d'une manière formelle la branche choisie.

Le Département fédéral de l'industrie accorde à chaque participant une subvention égale à celle qu'il obtiendra de son canton. La finance d'inscription est de 65 fr. (70 fr. pour la 6^e section).

Les participants trouveront à Schaffhouse pension et logement aux prix de 70 à 80 fr. pour la durée du cours.

Les instituteurs et les institutrices de la Suisse sont invités, dans l'intérêt de l'éducation de la jeunesse, à suivre nombreux le XIV^e cours normal de travaux manuels.

Le directeur du cours, M. *Altenbach*, Oberlehrer, à Schaffhouse, donnera tous les renseignements complémentaires qui pourraient être utiles.

Pain Steinmetz. — Ce pain est de plus en plus apprécié de ceux qui jusqu'ici en ont fait l'essai. Outre qu'il est meilleur marché et de meilleur

goût que l'autre, il est plus digestible et plus nourrissant. La société de consommation de Thoune et environs en a vendu pendant le mois de mars 13,249 kg. à 830 familles comprenant près de 4000 âmes.

Dans une récente assemblée tenue à Thoune, il a été décidé de faire des démarches pour populariser autant que possible l'usage du pain complet.

Zurich. — Samedi dernier, 22 ouvriers de la Fabrique suisse de locomotives, à Winterthur, tous les membres du comité de la corporation ouvrière *Locomotive*, ont été congédiés pour avoir, à ce qu'on assure, provoqué de l'agitation dans la fabrique. La commission ouvrière, qui était intervenue dans le sens de la conciliation, n'a pas été écoutée.

La Fédération ouvrière suisse cherche également à amener le retrait de la mesure prise.

Berne. — Le comité central de l'Exposition cantonale bernoise à Thoune a fixé au 4 juin la date de l'ouverture officielle de l'Exposition, afin d'avoir plus de temps pour organiser la fête et en particulier le cortège.

Schwytz. — Lundi après midi, vers 3 h., un jeune homme de 25 ans, nommé Fässler, comptable, faisait une promenade sur l'Axenstrasse, avec sa jeune femme. Cette dernière, voulant cueillir des fleurs, a fait une chute du haut d'une grande paroi de rochers, près de Brunnen. La rumeur publique accuse Fässler d'être l'auteur de la mort de sa femme. Fässler a été mis en état d'arrestation. Le corps n'a pas encore été retrouvé.

Soleure. — La nuit de mardi à mercredi, l'auberge de la Croix, à Eschi, a été complètement détruite par un incendie. Le bétail a pu être sauvé, tout le reste a été perdu. On croit que l'incendie est dû à la malveillance.

Tessin. — Mercredi matin se sont ouverts devant le tribunal militaire, réuni à Airolo, les débats dans l'affaire de l'élève sous-officier Bissig, par l'imprudence duquel l'élève sous-officier Reutelin avait été tué au cours d'un exercice de tir. Bissig a été condamné à 45 jours de prison.

Vaud. — Le dernier train allant de Villeneuve à Lausanne a tué net, lundi soir, un garde-barrière nommé Monod, âgé de 69 ans. Le cadavre a été relevé dans un état pitoyable.

— La fête des Narcisses a commencé mercredi après midi, par un temps superbe, en présence d'une foule énorme. Toutes les estrades étaient occupées. La fête comprenait deux parties : un ballet d'enfants avec chœurs, puis un défilé de voitures et de bicyclettes fleuries, avec bataille de fleurs.

Le jury a décerné les prix suivants : Voitures de particuliers : Palèze, Caux; Dupan, Vevey.

En char : Hôtel National, hôtel du Cygne, premiers prix *ex aequo*.

Chars : Hôtel Monney et hôtel de Caux, 2^{mes} prix. — Noce villageoise, 3^{mes}. — Mme Mounoud, Grand hôtel Territet et hôtel de l'Union, mentions.

Chars des corporations : Pas de premier prix. — Chars de sauvetage, deuxième; Madriers, troisième; Presse locale et hôteliers, quatrième *ex aequo*.

Chars-réclames : Pas de premier prix. — Brasserie Beauregard, deuxième.

Cyclettes : Mlle Balissat, Nourrice et Bébé, premier prix; Trachsel, Genève, et La Tour, deuxième; Enfant Vautier et Grégor, troisième; Véloclub brésilien (sextuplette), quatrième.

Aussi Robert Parand se vengeait-il en braconnant le plus possible. Il trouvait même une âpre jouissance à narguer les gendarmes et les gardes qui le suivaient de près. Mais il n'y avait pas moyen de le prendre. Quand la chasse était fermée, il se glissait comme une ombre dans les fourrés, arpentait les taillis et les bois en suivant les pistes qu'il connaissait, et était déjà à une forte distance lorsqu'on s'imaginait l'avoir encore sous les yeux. Entendait-on un coup de fusil? Immédiatement on prononçait le nom de Robert, le garde ou le gendarme couraient dans la direction d'où le bruit était venu... ils ne voyaient personne. Si parfois Robert apparaissait au milieu d'une clairière, il regardait, très étonné, ceux qui le cherchaient et leur demandait d'une voix curieuse, où ils pouvaient bien aller. D'arme? Nulle trace? De gibier? Point! Il devenait si rare, affirmait le jeune homme, comme avec regret. Ça ne valait plus la peine de s'exposer à la rigueur des lois.

Un jour, pour rire un peu, il avait jeté sous un sapin, à la lisière de la forêt, un bon gros lièvre empaillé, pesant six ou sept livres, grâce à du plomb qu'il avait habilement dissimulé sous la peau de l'animal. La chasse allait bientôt s'ouvrir, et Robert avait aperçu, lorsqu'il était entré dans la forêt, le gendarme Gottfried Mœlly, qui paraissait l'observer. Un trou derrière l'épaule gauche ne laissait aucun doute de la cause de la mort. Même quelques gouttes de sang tachetaient le poil roux. Un coup de feu éclate, le braconnier détalé, mais pour grimper, à deux pas, sur un arbre du haut duquel il peut voir l'endroit où il avait décidé d'attirer son ennemi, Gottfried

ÉTRANGER

France. — *L'Echo de Paris* assure que le bureau de la Cour de cassation a pris connaissance d'un grand nombre de documents qu'il a écartés; il a entendu le commandant Cugnet qui lui a apporté une pièce démontrant que le modèle du 120 court était secret à la fabrication du bordereau.

M. Ballot-Beaupré déposera son rapport le 20 mai; les débats commenceront le 29; le procureur général prononcera son réquisitoire le 30 mai. M^e Mornard plaidera le 31 et l'arrêt sera rendu le 1^{er} juin. Quelques journaux donnent la date du 4 juin pour le prononcé de l'arrêt.

— Les erreurs judiciaires coûtent cher aux contribuables français, depuis que la loi accorde des indemnités à ceux qui en sont victimes ou à leurs ayants droit.

Le *Figaro* en a fait le compte. Pour quatre affaires, il est arrivé à un total de 256,000 fr. Cela met l'erreur judiciaire à 65,000 fr. pièce, tous les frais compris.

Le pis est qu'on ne saurait songer à faire supporter une partie de ces frais par ceux dont la négligence, l'excès de zèle ou le désir de se faire valoir, ont été la cause directe ou indirecte du préjudice occasionné à un innocent.

— On avait annoncé, il y a plusieurs mois, que la Banque de France avait décidé d'installer à Thonon une succursale, conformément aux prescriptions qui lui ont été imposées lors du renouvellement de son privilège. N'ayant pas trouvé dans cette ville de local suffisamment spacieux pour cette installation, l'administration de la Banque a fait l'acquisition des terrains situés en face de la gare, contigus à l'hôtel de France. Les travaux vont être poussés activement et les opérations de la Banque commenceront en décembre de cette même année.

Allemagne. — Au Reichstag, après un discours de M. Lieber sur la proposition Liebermann au sujet de l'abâtage israélite, un jeune homme se lève dans la tribune publique et jette dans la salle un certain nombre d'imprimés, en criant : « Ce n'est pas pour le droit des bœufs, c'est pour le droit des hommes. » Les huissiers l'expulsent. Le vice-président, M. Frege, déclare que si la séance est troublée encore une fois, il fera évacuer la tribune.

Le jeune homme est un commis de librairie, nommé Wolfsbrand, né à Potsdam. Les imprimés sont des brochures rédigées par lui et portant le titre : « Une affaire Dreyfus est-elle impossible en Allemagne? » Elles ont trait au procès du docteur Sternberg, détenu depuis longtemps dans un asile d'aliénés.

— Au cours d'une promenade sur la Regnitz grossie par les pluies, un canot a passé par dessus une ligne en amont de Baiersdorf. Quatre personnes ont été noyées.

Russie. — Une terrible catastrophe s'est produite sur la Vistule, à Czerwink (gouvernement de Plozk). Trente paysans qui, après avoir fait samedi leurs achats au marché de Czerwink, voulurent passer la Vistule pour rentrer chez eux, et pour cela ils montèrent dans deux canots accouplés et se mirent en route. Au moment où ils arrivaient au milieu du fleuve, un vent terrible s'éleva soudain qui renversa les deux bateaux. Dix huit des passagers furent noyés. Les autres purent

Mœlly arrive, tout essoufflé; il s'arrête et du regard explore les environs. Plus de Parand! Tout à coup, sous le sapin, il va presque trébucher sur le lièvre.

— Ah! ah! s'écrie-t-il. Voici enfin le corps du délit.

Et, tout heureux de sa prise, il redescend au village, fait son rapport et envoie la pièce à conviction à l'autorité. La semaine suivante, le bruit se répandit à Lausanne que la préfecture avait reçu un lièvre empaillé pour le musée du district et que ce cadeau était dû à la générosité de M. Gottfried Mœlly. Ce dernier eut l'air de ne pas comprendre. On n'en parla plus, mais, entre soi, quand on racontait cette histoire, on en riait à bouche-que-veux-tu. Quel rusé gaillard, ce Robert Parand!

A l'époque où commence notre récit, Robert Parand, ainsi que nous l'avons dit, comptait environ vingt-cinq ans. C'était un solide gars. La tête avait les traits un peu rudes, mais réguliers; une chevelure noire ombrageait un front bossu sur les côtés. Le nez, droit, osseux, tombait légèrement recourbé à l'extrémité sur une moustache bien fournie, qui dessinait les contours d'une bouche dont les coins tempéraient la bonté. Elles ne riaient pas souvent, ces lèvres minces, et ces yeux n'avaient pas le regard d'un homme habitué à de fréquents rapports avec ses semblables. Lorsqu'on passe ses jours dans les bois, au milieu de la nature muette, comme le faisait Robert, on renferme au dedans de soi les impressions que nous donne le dehors et le visage ne trahit point, du moins chez quelques individus, les émotions qui agitent et troublent l'âme.

(A suivre.)

se sauver en s'ac...

Canada. — pratiquer sur un... L'ayant endormi, Le malheureux... ment aveugle.

Le chirurgien, fatale, a tenté de

Australie. — avril près de l'... noyés.

CANTON

Grand Con le rapport sur la... Bulle léguée par... cantonal. Cette... due en mises pu... La vente est... Le Grand Con... à 9 heures du m...

Subventio Remaufens a vo... subvention de 2... Châtel et une su... Montbovon-Châ...

Gymnastiq délégués des so... que se réuniront... en assemblée g... tres, de la doubl... jury devant fonc... nale de gymnast... 5 et 6 août pro...

Un cours can... des exercices de... gymnase des Gr... Plusieurs gra... ont déjà annonc... gymnastes fribou... Vevey, Montreu...

Nouvel hôte Estavayer-le-L... construction, au... La Rosière, d'u... de ce projet a é...

Mises

Lundi 15 m matin, le sonsign... ques, devant son... 1 tonneau à purin... liers à chevaux, c... rette, poteaux en... logs, vaisselle, b... certaine quantité... à détailler.

Tour-de-Trême...

Vente d'

Lundi 15 m après midi, le cur... à Riaz, exposera... ques, à l'auberge... Riaz, sous des co... priété que la fem... née Bossou, possè... lin » et « En l'É... tant en une bell... avec fontaine de... 7 poses de terre e... Pour voir les li... des conditions, s'... Riaz, le 8 mai... Félic...

Mises

Mercredi 1 frères, à La Salla... en mises publiq... 60 poses de terrai... dez-vous des mis... de Thusy, à 9 he...

Docteur

On c une fille sérieux... S'adresser à l'... stein & Vogler, à...

se sauver en s'accrochant aux canots qui surnageaient.

Canada. — Un oculiste de Montréal devait pratiquer sur un patient l'ablation de l'œil gauche. L'ayant endormi, il se trompa et enleva l'œil droit. Le malheureux malade est, de ce fait, complètement aveugle.

Le chirurgien, en s'apercevant de son erreur fatale, a tenté de mettre fin à ses jours.

Australie. — Une barque a naufragé le 24 avril près de l'île des Kangourous. Il y a eu 25 noyés.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — M. Liechty a présenté le rapport sur la vente d'une parcelle de terrain à Bulle léguée par M. Martin au fonds de l'Hospice cantonal. Cette parcelle, taxée 282 fr., a été vendue en mises publiques 4500 fr.

La vente est ratifiée.
Le Grand Conseil a décidé de s'journer à lundi, à 9 heures du matin.

Subventions. — L'assemblée communale de Remaufens a voté, dimanche, à l'unanimité, une subvention de 25 000 fr. en faveur du Palézieux-Châtel et une subvention de 5000 fr. en faveur du Montbovon-Châtel.

Gymnastique. — Dimanche prochain, les délégués des sociétés fribourgeoises de gymnastique se réuniront à l'hôtel de l'Étoile, à Fribourg, en assemblée générale, pour s'occuper, entre autres, de la double présentation des membres du jury devant fonctionner à la prochaine fête cantonale de gymnastique qui aura lieu à Fribourg les 5 et 6 août prochain.

Un cours cantonal de moniteurs, pour l'étude des exercices de luttés, aura lieu le même jour au gymnase des Grand'places.

Plusieurs grandes sections de la Suisse romande ont déjà annoncé leur participation à la fête des gymnastes fribourgeois, entre autres Genève-Ville, Vevey, Montreux, Sonvillier, etc.

Nouvel hôtel-pension. — Il n'est bruit à Estavayer-le-Lac, ces jours-ci, que d'un projet de construction, aux abords de la ville, non loin de La Rosière, d'un vaste hôtel-pension. L'initiative de ce projet a été prise par un consortium d'in-

dustriels et de capitalistes staviacois. Le projet comprend l'hôtel proprement dit et un établissement de bains qui serait érigé aux bords du lac, le tout construit selon les exigences du confort moderne. Une large voie de communication reliant les deux constructions projetées est également prévue. Le devis de ce projet serait fixé à 150,000 francs, et les travaux de construction devraient commencer cet été.

Bulletin sanitaire. — Du 1^{er} au 7 mai courant, il a été signalé par les médecins de notre canton les cas ci-après de maladies contagieuses transmissibles chez l'homme :

Diphthérie ou croup : 6 cas, dont 2 à Heitenried et 1 à Bœsingen, Alterswyl, Guin et Fribourg.

GRUYÈRE

Banque de Genève. — La date du 15 mai approchant, nous rappelons que dès ce moment les billets de la Banque de Genève n'auront plus de valeur, cette banque ayant fixé cette date finale pour le retrait du papier de son émission.

Naturalisation. — Le Grand Conseil a accordé la naturalisation fribourgeoise à M. Pinaton, François-Louis, à Vuadens, ainsi qu'à sa famille.

Foire. — La foire de mai, avancée d'un jour à cause de la fête de l'Ascension, a néanmoins présenté une très grande animation, égayée par une de ces belles journées dont le « joli mois de mai » a été si peu prodigue jusqu'ici. Les établissements gorgéaient de monde et les magasins auront fait également de bonnes recettes.

Les marchands n'ont pas fait défaut et de nombreuses transactions ont eu lieu à des prix tendant à une hausse très sensible, vu les prévisions satisfaisantes de la prochaine récolte de foin.

Il a été amené sur nos places de marché : 395 vaches, 209 moutons et 314 porcs.

Par la voie ferrée, il a été expédié 110 têtes de bétail dans 22 wagons.

Fr. 5.
les 7 mètres étoffe anglaise,
en différents dessins nouveaux pour robe solide. — Echantillons et gravures colorées franco. Grand choix draperie hommes et tissus nouveaux pour dames dans tous les prix.
F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

AVERTISSEMENT

Pour être authentiques, les flacons de véritable COGNAC FERRUGINEUX doivent porter la marque des

DEUX PALMIERS

et sur l'étiquette bleue la signature en rouge de

FRED. GOLLIEZ

Un quart de siècle de succès permettent de le recommander en toute confiance aux personnes pâles, faibles, anémiques; stimule l'appétit; spécifique énergique contre lassitude, langueur, débilité, mauvaise digestion. Le seul récompensé et primé par 10 diplômes d'honneur 14 médailles d'or, etc.

!!! Refusez les contrefaçons !!!

En vente dans les pharmacies en flacons de 2.50 et 5 fr.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

Mercuriale du marché de Bulle
du 10 mai 1899.

	De	a
Froment (Halle) . . . les 100 kg.	18	22
Avoine » . . . »	17	19
Seigle » . . . »	15	16
Orge » . . . »	20	21
Pommes de terre . . . 20 litres	—	60 — 90
Œufs (le compte) . . . 10 à 11	—	60 —
Pain blanc le 1/2 kg.	—	15 — 17
Beurre »	1	10 1 20
Fromage gras détail »	—	70 — 75
Fromage maigre »	—	45 — 55
From. blanc (sérac) »	—	15 — 16
Bœuf »	—	75 — 80
Veau (poids vif) . . . »	—	45 — 51
» (de boucherie) . . . »	—	70 — 75
Mouton »	—	70 — 75
Porc gras (poids vif) . . . »	—	49 — 51
Charcuterie fine . . . »	1	— 1 20
Foin les 50 kg.	2	30 3 50
Regain »	3	50 4 —
Paille »	2	50 3 —
Foyard . . . (3 stères = 1 moule)	34	— 38 —
Sapin »	20	— 25 —

Messieurs François Guillet et Gustave Guillet, à Treyvaux; les familles Isidore, Joseph, Pierre, Edouard Genilloud, à Bulle; la famille Bocard, à La Joux, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Garin Guillet,
dédé le 11 mai, à 11 1/2 heures du soir, à l'âge de 78 ans, muni des secours de la religion.
L'ensevelissement aura lieu dimanche 14 courant, à la sortie des vêpres.

Mises publiques.

Lundi 15 mai, dès les 9 heures du matin, le soussigné vendra en mises publiques, devant son domicile du Praz : 3 chars, 1 tonneau à purin, 1 caisse à gravier, colliers à chevaux, chaînes, clochettes, 1 charrette, poteaux en chêne, 1 potager, 1 horloge, vaisselle, batterie de cuisine et une certaine quantité d'autres objets trop longs à détailler.
Tour-de-Trême, le 9 mai 1899.
Joseph DAFILON.

Vente d'immeubles.

Lundi 15 mai courant, à 2 heures après midi, le curateur d'Auguste Cavuscens, à Riaz, exposera à vendre en mises publiques, à l'auberge de la Maison de Ville, à Riaz, sous des conditions favorables, la propriété que la femme de son pupille, Denise née Bossou, possède aux lieux dits « En Joulin » et « En l'Étroit », rière Riaz, consistant en une belle maison, grange, écurie, avec fontaine devant la maison et environ 7 poses de terre en pré de première classe.
Pour voir les lieux et prendre connaissance des conditions, s'adresser au soussigné.
Riaz, le 8 mai 1899.
Félicien CAVUSCENS, curateur.

Mises de fleuries.

Mercredi 17 mai courant, MM. Bapst frères, à La Sallaz, Pont-la-Ville, exposeront en mises publiques les fleuries d'environ 50 poses de terrain de premier choix. Rendez-vous des miseurs à la cantine du pont de Thusy, à 9 heures du matin.
BAPST FRÈRES.

Docteur PÉGAITAZ

est de retour.

On demande

une fille sérieuse, sachant faire la cuisine. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

MAGGI

en flacons est à recommander à toute ménagère! En vente chez : J. Stolz, épicerie et pâtisserie, Tour-de-Trême. Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

Société électrique de Bulle.

Les abonnés à la lumière sont avisés que, pour cause de transformations à l'usine de Charmey, le service des machines devra être limité momentanément. Ils sont en conséquence instamment priés de ne pas abuser de l'éclairage et de n'allumer, pendant les heures de grande consommation, soit de 8 heures à 10 heures du soir, que les lampes absolument indispensables. Pour la même raison, le service des lampes à arc sera suspendu provisoirement.

A VENDRE

pour un petit ménage : une maison à déplacer; location approximative, 30 fr. par année, compris frais de démontage et remontage.

A louer pour le 1^{er} juin, un logement au 2^e étage et un logement avec petit magasin, 2 chambres, cuisine et cave.
GREMAUD, photographe.

Liquidation

de TUYAUX DE DRAINAGE chez Castella, à Vuadens.

Tailleuses pour dames.

Un atelier de couture est ouvert dans la maison de M. Chassot, rue de Vevey, à Bulle.

Ses recommandent : Sœurs Dannecker.

On demande

pour le 1^{er} juin, une jeune fille de 16 à 17 ans, de toute confiance, pour soigner deux enfants et aider au ménage. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A LOUER

Un local bien situé pour magasin ou bureau, ainsi qu'une cave pour marchand de vins, pouvant servir aussi d'entrepôt. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

LIQUIDATION D'ÉTOFFES

Le magasin du Printemps, à Bulle, continue à vendre au prix de fabrication, pour quelques jours seulement, côté de la Grand'rue.

Magasin à louer, disponible.

Attention!

J'avise l'honorable public que je suis en mesure de fournir spécialement :

Pâtisserie : Petits vol-au-vent, ramequins au fromage, petits pâtés chauds, pâtés froids et diverses pâtisseries fines.

Confiserie : Caramels à la crème; bonbons fins; petits fours glacés; petits fours aux amandes; pièces montées; tourtes et gâteaux.

Grand choix de petites pièces à 10 et à 5 c.

En livrant de la marchandise toujours fraîche et de première qualité, j'espère m'assurer la confiance des personnes qui voudront bien m'honorer de leurs ordres.
Henri MARTIN, successeur de M. Barras, Bulle.

OUVERTURE

DES Bains des Colombettes

Dimanche 21 mai. Invitation cordiale. G. MORET

Samedi 13 mai, à 8 h. du soir, et dimanche, dès 3 h. après midi :

Grand concert

donné par les célèbres chanteurs de « Jodel » Rüttli à la Brasserie Reeb.

Programme varié. Sa recommander : W. SAUER, tenancier.

JEAN GIPPA

Entreprise générale de bâtiments.

Maçonnerie d'art et en ciment. Terrassements, etc.

Matériaux de construction.

Bureau et dépôt : Ancienne tannerie de Bulle.

ON DEMANDE

une fille de toute confiance dans un café de Bulle. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Une jeune personne

forte et robuste est demandée comme fille de cuisine dans un hôtel à Bulle. L'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, indiquera.

A louer :

Pour le 1^{er} juin, un logement. S'adresser à Isidore GENILLOU, à Bulle.

A FANER

un domaine d'une cinquantaine de poses. S'adresser à l'avocat MAGNIN, à Bulle.

(A suivre)

